L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 MARS 1863

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres, Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
LUNDI MATIN, 23 MARS.

☞ Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, à 5 heures P. M., encoignure Chippewa et Plaisance, mulets, charrettes, harnais, &c.

Par G Leaumont—à son magasin d'encan, rue de Chartres, fonds d'un magasin de campagne.

Par R. Scott—A 10 heures, la grocerie Edwards, encoignure Magasins et Orange.

Par Phinney & Amory—A la Presse à coton de la Levée, 115 balles de coton—Et à 11 heures, au lieu ordinaire, sucre et mélasse.

Par J. P. Boisseau—En face du marché aux viandes, deuxième district, limons et oranges.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41, marchandises sèches bonneterie et lingerie—A midi, au même endroit, marchandises sèches avariées.

Par H. H. McLean, à 10 heures et demie, au coin des rues Magasins et Commune—Jambons, épaules plats côtés, bœuf, porc, café, thés, &c.

Par P. H. Flynn, à onze heures, dans la rue Royale, No 31, meubles.

A nos lecteurs.

Comme la place nous manque pour reproduire dans cette édition les nouvelles matières qui ont paru dans notre édition de samedi soir, nous faisons servir à chacun de nos abonnés un exemplaire du numéro de samedi soir, qui contient le commencement des nouvelles apportées par le steamer *Columbia.*

Nouvelles de la guerre.

Nous empruntons aux derniers journaux de New York les nouvelles et les dépêches suivantes :

Le général Rosencranz vient de promulguer un ordre rigoureux qui s'attaque aux vieillards, aux femmes et aux enfants. Il a décidé que toutes les personnes dont les soutiens naturels sont au service du Sud et qui ne peuvent donner des preuves positives de leur loyauté, eussent à se tenir prêtes à partir pour le Sud dans les dix jours à compter de la publication de son décret. Les soldats fédéraux vont présider dans le Tennessee à un lamentable exode de femmes, d'enfants et de vieillards, forcés d'abandonner leurs foyers au cœur de l'hiver, et jetés sur des routes qu'a défoncées la persistance du mauvais temps.

On lit dans une correspondance de Washington adressée au *North American* de Philadelphie :

"On annonce positivement dans les cercles bien informés d'ordinaire que l'attaque de Charleston aura lieu cette semaine. Les bâtiments cuirassés à la tête desquels se trouve la frégate *Ironsides*, engageront les hostilités. Ces bâtiments se dirigeront sur la ville, tout en répondant au feu des forts et des batteries, et si ce mouvement réussit, Charleston sera à notre merci. On demandera alors aux autorités confédérées la reddition de la ville, et si elles refusent, le bombardement commencera aussitôt."

L'*Evening Post* confirme les assertions du correspondant de la feuille philadelphienne. Reste à voir maintenant si les renseignements de nos deux confrères sont bien exacts. C'est, du reste, ce que le prochain arrivage de Port Royal nous apprendra.

Le secrétaire de la marine a reçu de l'amiral Dupont le rapport du capitaine Worden, commandant le monitor *Montauk*, relatif à la destruction du steamer *Nashville* dans la rivière Ogeechee, près du fort McAllister. Ce document officiel qui est daté du 28 février, ne contient aucun fait intéressant qui ne soit déjà connu de nos lecteurs, et nous croyons inutile d'en donner la traduction.

Nos avis de Vicksburg sont insignifiants. Encouragés par leur premier succès au lac de Providence et à la passe Yazoo, les unionistes ne parlent de rien moins que de couper toutes les communications entre la ville menacée et Jackson, capitale de l'Etat du Mississipi. Le bruit qu'une flottille confédérée est concentrée dans la rivière Blanche et doit attaquer l'escadre de M. Porter, ne nous paraît mériter aucune créance.

En Virginie, l'on s'attend à ce que Robert Lee tente quelques démonstrations contre l'aile droite de l'armée du Rappahannock, pour traverser ensuite ce cours d'eau à gauche et tenter de couper les communications de Hooker entre Falmouth et Aquia Creek. Si le général confédéré a eu véritablement ce dessein, il suffit qu'il soit éventé pour qu'il échoue.

Le département du général Gustavus Smith, qui s'étend de la rivière James aux frontières de la Caroline du Sud, a été dédoublé. Dans la Caroline du Nord commandera D. Hill, ainsi que nous le disions hier ; la Virginie au sud du James sera sous les ordres de Longstreet, qui a établi son quartier général à Petersburg.

Le général georgien Toombs, qui commandait une brigade à Antietam, a donné sa démission, on ignore pour quel motif. Price, qui a passé il y a quelque temps par Mobile, se rend dans l'extrême Ouest. Les journaux de Jackson croient qu'il a pour mission de provoquer un soulèvement dans le Missouri.

Fort Monroe, 9 mars.

Le capitaine Murdock, arrivé aujourd'hui de Newbern, annonce que tout est tranquille dans le département du général Foster.

Virginie, Harpers Ferry, 10 mars.

Les bruits d'un désastre à Winchester, par suite d'une pointe des rebelles dans la vallée, mis en circulation à Washington et ailleurs, ont causé une grande surprise ici. Ces rumeurs sont sans fondement ; les mesures de défense qui ont été prises ne sont pas faites pour engager les confédérés à tenter une attaque semblable. Il faudrait pour cela que toute l'armée ennemie devant Fredericksburg se mît en mouvement ; mais on sait bien que le général Hooker ne le permettrait pas, si même le mauvais état des chemins ne s'y opposait suffisamment.

Le général Kelly, sous les ordres du général Schenck, commande toujours à Harpers Ferry, avec des forces respectables.

Vicksburg, Cairo, 10 mars.

Nous avons des avis de Vicksburg jusqu'à jeudi dernier. Les confédérés lancent occasionnellement des bombes sur les ouvriers qui travaillent au canal, devant Vicksburg, mais sans causer de dommages. Les machines à draguer fonctionnent toujours.

Un transport de la passe Yazoo a apporté de bonnes nouvelles de l'expédition.

Le bruit court que le chemin de fer et les lignes télégraphiques entre Jackson et Columbus vont être abandonnés. Les troupes qui les gardent seront envoyées à Vicksburg.

L'Ohio et le Mississipi continuent à grossir.

Nouvelles du Mexique.

Par l'arrivée du *Bio Bio* nous avons reçu de la Havane une liasse de journaux espagnols, allant jusqu'au 18, et où nous avons puisé le bulletin suivant de nouvelles concernant le Mexique et l'expédition française en ce pays. Les prochains arrivages de la Vera Cruz ou de la Havane nous apporteront sans doute l'historique d'événements importants.

Le *Narrador imparcial* de la Vera Cruz, qui a succédé à feu le *Vera Cruzano*, raconte avec détails dans son dernier numéro, l'entrée en fonctions du général Marin comme gouverneur politique et commandant en chef du territoire de Carmen. Ce chef de parti modéré est arrivé à Carmen par la goëlette française la *Mexicaine*. Le général Marin, dit ce journal, a été accueilli avec le plus grand enthousiasme.

On dit à la Vera Cruz que le général Negrete, devenu suspect, est l'objet d'une étroite surveillance : on croit qu'il n'attend qu'une occasion favorable pour passer aux conservateurs. Ce qui est certain, c'est que l'armée de Juarez à Puebla souffre journellement de nombreuses désertions.

On assure encore qu'une lettre qui vient d'arriver de Puebla annonce qu'un *pronunciamento* a eu lieu à Guadalupe, et que 2000 soldats mexicains ont rejoint l'armée française. On dit aussi que la garnison de Puebla est démoralisée."

Le *Diario de la Marina*, du 15 mars, dit qu'un bruit court à Paris, bruit qui a été reproduit par les derniers journaux de Madrid, suivant lequel le général Forey aurait été autorisé à prendre le titre de LIEUTENANT de l'Empereur des Français au Mexique.

Avant son départ pour Puebla le général a adressé aux habitants d'Orizaba une proclamation qui se termine par ces paroles :

"Adieu donc, habitants d'Orizaba, ou pour mieux dire : au revoir, parce que j'espère que nous nous reverrons. Dieu seul connaît l'avenir ; mais quelque soit celui qui m'est réservé, jamais je n'oublierai l'hospitalité que j'ai reçue ici, et toute ma vie je conserverai de votre ville les souvenirs les plus reconnaissants."

Des garnisons suffisantes ont été laissées à Orizaba, Cordova, La Soledad, et à la Tejeria, pour protéger ces postes militaires et les chemins. Le dépôt général de l'armée française a été établi à Agua Cochecia.

On avait appris à la Vera Cruz par un courrier dépêché de la capitale, que les Français avaient commencé leur mouvement contre Puebla. Le 19 février les sapeurs sont partis avec l'Etat-major des ingénieurs, le 21 a commencé la marche de l'artillerie, et le 23 a eu lieu le départ du général en chef, suivi de M. de Saligny, du général Almonte et d'autres.

Un nombreux convoi de wagons chargés de vivres et de munitions accompagnait l'armée. On rapportait aussi que le parc d'artillerie destiné à l'attaque de Puebla se composait de douze mortiers de 10 pouces, d'une batterie de canons rayés et de diverses pièces de campagne.

L'armée française qui s'est mise en mouvement se compose d'environ 30,000 hommes. On présume que [illegible]

On dit à Orizaba et à la Vera Cruz et les personnes bien informées y croient, que si les Français prennent Puebla, [illegible]

[illegible]

Il est arrivé déjà à la Vera Cruz 400 [illegible]

Le 28 février, un vapeur [illegible]

Le 15 et le 16, dit *El Independiente* [illegible]

augmenter le nombre des défenseurs de l'indépendance. Le même journal annonçait aussi, on ne sait d'après quelle autorité, que des déserteurs français s'étaient dans ces derniers jours rendus à Puebla par pelotons de 20 et 25. Les journaux de la Havane refusent de prendre la responsabilité de cette nouvelle.

Le journal officiel de Mexico a publié une circulaire adressée par le ministre de la guerre de Juarez à l'armée du général Forey. Le but de cette circulaire, écrite en français mais que nous sommes obligés de traduire de l'espagnol, était de séduire les soldats français. La voici dans toute sa naïveté :

"Grace aux aveux de la plupart des déserteurs de l'armée d'invasion on sait aujourd'hui que les soldats qui la composent sont de plus en plus convaincus que ni notre gouvernement ni notre payse ne se trouvent dans l'état de désorganisation qu'on leur avait décrit. Ils voient au contraire qu'on les a choisis comme instruments pour établir l'oppression et le despotisme dans un pays où règne la liberté la plus large et la mieux réglée, liberté fondée sur une constitution qui proclame, relativement à la liberté individuelle, les mêmes principes que ces soldats ont défendus autrefois en Europe, au prix de leur vie, et qu'ont proclamés dans leurs œuvres les écrivains les plus éminents.

"En conséquence, le président de la république désire que par tous les moyens qui sont en votre pouvoir vous fassiez savoir aux soldats français que le gouvernement continuera, comme il l'a fait jusqu'à présent, à venir en aide à tous ceux qui se présenteront à lui et jusqu'à ce qu'ils trouvent un moyen honnête de gagner leur vie dans cette république où tout le monde jouit d'une liberté complète, où l'étranger laborieux et économe particulièrement, trouve des occasions sans nombre d'acquérir en peu de temps, comme le prouvent une multitude d'exemples, une fortune difficile à faire en Europe, et où, enfin, il est affranchi du service militaire et placé sous la sauvegarde des autorités qui prennent un soin particulier à être extrêmement justes.

"Ce gouvernement vous recommande donc de transmettre les ordres nécessaires aux chefs des forces mexicaines et aux autorités civiles afin que les Français qui se présenteront à eux dans l'intention de quitter le service de l'armée d'invasion, soient bien accueillis et pourvus de tout ce qu'il leur faudra pour continuer leur voyage jusqu'à la capitale où, comme il a déjà été dit, le gouvernement leur prodiguera toutes sortes de secours et d'attentions en attendant qu'ils trouvent une occupation qui leur fournisse des moyens d'existence et leur permette en même temps de jouir de la vie tranquille de l'homme industrieux."

La ville de Zacapoaxtla a été mise en état de siège.

On assure qu'il est arrivé à Matamoros 5000 carabines venant des Etats Unis et destinées au gouvernement de Juarez.

ARRIVEE DU STEAMER BIO BIO.

Le steamer *Bio Bio*, commandant Francis A. Drew, parti de New York le 10 mars et de la Havane le 18, est arrivé hier matin dans notre port. Le 15, à la hauteur de la passe de la rivière indienne, Floride, il a été abordé par la canonnière des Etats Unis *Gem of the Seas*. Le 16 il a vu un grand trois mats barque de Hambourg échoué sur les récifs Conchas, et entouré de bateaux de sauvetage. Voici la liste des passagers amenés par le *Bio Bio*.

Passagers arrivés de New York.

Le capitaine Drew et son fils, Mme Miller, Thomas J. Jeffries, B Rush Plumly, Henry Thompson, T Brooks, Z M Lane, Leopold Marcus, A C Hoerma, G D Gizor, M Balch, Mme Blondin, A U Alexandre, L Hare, T M Nelmes, J S Conner, Henry Mack et sa dame, et dix passagers d'entrepont.

Passagers arrivés de la Havane

M. Le Beau, trois dames et deux servantes, Mme L Fuselier et sa servante, Mme A Xiques, Mme E Desberger et deux enfants, J A Busot, sa dame et sa servante, J Tonal, sa dame et 2 enfants, Mme E Sillon et sa fille, Victor Prado, M Sauvage, Mme Antonini, A Ferrer, Albert Elvain, Mme M Thomas, Mme Le Moëe, M Farfel et son enfant, C Olivier, G Guicourt, E Bermudez, Mmes Maly, Margaret, Hallen et 7 passagers dans l'entrepont—Total, 73.

ARRIVÉE DE LA TISIPHONE.—Le navire de guerre français, la *Tisiphone*, est arrivé dans notre port, samedi à 4 heures de l'après midi. Il vient pour remplacer le *Lavoisier* qui doit partir incessamment pour le Mexique. La *Tisiphone* est mouillée maintenant au pied de l'Avenue Washington.

Nous apprenons que mardi ou mercredi elle viendra mouiller en face de la rue du Canal.

NOUVELLES DE LA BAIE DE BERWICK.—On nous écrit de Brashear City à la date du 20 mars :

Le 20 à onze heures du soir, l'officier chargé de la garde a fait arrêter cinq personnes occupées à fumer leur cigare au balcon d'une maison, parce qu'il avait pris le feu des cigares pour des signaux destinés aux confédérés de l'autre côté de la baie. Après leur avoir fait subir deux heures de détention, l'officier convaincu de sa méprise, les a fait relâcher.

LA PROPOSITION DE LA FRANCE AUX ETATS-UNIS.—Nos derniers avis d'Europe vont jusqu'au 26 février. A cette date on n'avait pas encore reçu la réponse de M Seward à la proposition de la France, réponse datée du 6 février, mais qui n'a été publiée que le 11 dans les journaux. Dans l'attente de cette réponse les journaux s'occupaient peu de la question américaine. Nous trouvons le paragraphe suivant dans une correspondance parisienne du 23 février.

M. Spence, agent financier du gouvernement confédéré, est en ce moment à Paris. M. Spence est un Anglais qui habite Liverpool, et c'est lui qui a rédigé dans le *Times* les lettres signées de l'initiale S. sur les affaires des Etats Unis au point de vue du Sud. Les partisans de la séparation espèrent que la scission se produira définitivement vers le mois de mai, si le Nord ne remporte pas de victoire. D'après une dépêche de M. Mercier à la date du 5, ce ministre n'avait pas encore remis à M. Seward la Note de M. Drouyn de Lhuys.

THEATRE DE L'OPERA.—Nous annonçons une grande représentation qui doit être donnée samedi prochain au bénéfice de M. Isidore Nenning, artiste consciencieux attaché depuis un grand nombre d'années à notre scène lyrique. L'opéra complet de *Lucie de Lammermoor* et un intermède musical par M. Oliveira, l'éminent violoniste, composent le programme de cette représentation, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Ce soir, on donne à ce théâtre une grande représentation où Mme Latourrerie, MM. Du Bear et Devisme chanteront le second acte du TROVATORE et le troisième acte en deux tableaux de ROBERT LE DIABLE. Le public qui a apprécié tant de fois le talent de ces artistes s'empressera, sans doute, d'aller l'applaudir de nouveau. A M. Baker, directeur du Théâtre des Variétés est due l'organisation de cette soirée.

MUSIQUE.—Nous avons reçu de M. L. GRUNEWALD, éditeur de musique rue de Chartres No 26, une charmante polka, *The Home Circle*, arrangée par J. J. Jacob, et une jolie ballade, *The tear fell gently*, de Louis Buchholtz, et dédiée à un officier du *Rinaldo*. Nous recommandons ces deux morceaux à nos lectrices.

BILLETS CONTREFAITS.—M. Mortimer Belly, caissier, dans un avis inséré plus loin, prévient le public qu'il circule ici des billets contrefaits de la Banque de la Nlle Orléans, de la dénomination de $1, de $2 et de $3.

VIN ROUGE.—Cinquante barriques de bon vin rouge pour familles sont à vendre chez M. B. E. CASTENDYK, No. 15, rue Tchoupitoulas. Voir aux annonces.

Elections du New Hampshire.

Une dépêche reçue de Concord le 12, c'est à dire le jour-même du départ du *Columbia*, donne tous les retours électoraux moins ceux de 28 collèges.

En admettant que le vote des collèges dont le résultat n'est pas connu soit comme celui de l'année passée et en ajoutant huit pour cent de gain pour le gouverneur, le vote de l'Etat serait comme suit :—Eastman (dém.), 32,036—Gilmore, [Rep.] 28,760—Harriman, 4369.

D'après cela, Eastman manquerait de 800 voix pour avoir la majorité constitutionnelle, bien que son gain sur l'année passée soit de 4524.

Pour le Congrès Daniel Marcy (dém.) est élu dans le premier district congressionnel par 150 voix de majorité. Ed. H. Rollins (Rép.) est réélu dans le second district par 300 voix de majorité et James W. Patterson (Rép.) est élu dans le troisième par une majorité de 350.

Ce résultat annonce un grand revirement d'opinions dans le New Hampshire et puis qu'il nous reste à connaître les retours électoraux des 28 comtés, il est encore possible que le candidat démocrate l'ait emporté sur ses deux compétiteurs.

LA DÉLIVRANCE DES LETTRES DE MARQUE.—Un comité de la chambre de commerce de New-York a eu récemment une entrevue avec M. Lincoln pour le presser de donner des lettres de marque.

ARRIVÉE DE BATIMENTS A NASSAU.—Trois bâtiments à destination du Sud sont arrivés à Nassau. Ce sont :

1o—Le *Georgiana*, propulseur en fer, destiné à rivaliser, dit-on, avec l'*Alabama* ;

2o—Le *Britannia*, steamer en fer à roues, d'une grande rapidité ;

3o—La *Gertrude*, steamer en fer à hélices, également fort rapide.

Sauf le *Georgiana*, [illegible]

VISITES DOMICILIAIRES A NEW-YORK.—Le *Journal of Commerce* [illegible]

LA FLOTTE CHINOISE.—On sait qu'il se construit en ce moment en Angleterre, sur la Clyde et la Mersey, une flottille respectable de steamers cuirassés pour le compte de l'Empereur de la Chine, titre qui cache, dit-on, le nom de M. Jeff Davis.

On voit en ce moment à la jetée qui occupe le pied de la seconde rue nord, à Brooklyn, trois canonnières,—le *Dai-Ching*, le *Chih-Kiang* et le *Kiang-Loo* construites par M. James C. Jewett, et auxquelles les peintres et les ébénistes mettent la dernière main avant qu'elles prennent la mer. Ce sont des bâtiments du plus beau modèle, parfaitement appropriés à un service de guerre, avec des machines au-dessous de la ligne de flottaison, et destinés à l'Empereur de la Chine.

Il serait assez curieux que ce fût le même empereur que celui de la Clyde et de la Mersey, et que le gouvernement confédéré se fît construire des vaisseaux de guerre dans le port de New-York.

BAYOU LAFOURCHE—Nous avons reçu hier la *Sentinelle de Thibodeaux* du samedi 21 mars.—Voici tout ce que nous trouvons à lui emprunter :

Rien de nouveau cette semaine dans notre paroisse et dans les paroisses environnantes. L'absence de nouvelles fait bien augurer de l'avenir.

L'INDIANOLA—Nous lisons dans le *Herald* :—En ce qui concerne les bruits de destruction de la canonnière *Indianola*, prise par les rebelles, nous avons le rapport officiel du rebelle général Stevenson au général Cooper, qui dit qu'elle n'a pas été détruite ; que le 5 mars, on était à la relever ; qu'une pièce de canon de 11 pouces avait éclaté seule et que les autres canons étaient intacts.

DIFFICULTÉ LÉGALE AVEC LES REBELLES.—Il s'est élevé avec le gouvernement rebelle, dit le même journal, une difficulté qui cause quelque embarras au secrétaire de la marine et aujourd'hui l'amiral Shubrick et le gén. James Totten ont été chargés de faire un rapport à cette occasion qui concerne les officiers et les hommes du steamer des E. U. "Mercedita" mis sous parole, après qu'il eut été frappé par le bélier rebelle devant Charleston. Ce cas est d'un caractère insolite et tout à fait sans exemple.

Insurrection à Saint-Domingue.

Répression de la révolte par les Espagnols.

Nos journaux de la Havane contiennent des nouvelles intéressantes sur une insurrection qui a éclaté le mois dernier dans la partie de l'île de Saint Domingue, où la domination espagnole a été rétablie il y a environ deux ans.

Ces nouvelles ont été reçues à la Havane par le steamer transport numéro 3, qui y est arrivé le 13 mars, venant de Puerto-Plata et de Monte-Christi, d'où il était parti le 7 :

L'insurrection, dit le *Diario*, a éclaté le 20 au 21 février, dans les villes de San Corenzo de Guayabin, de Las Matas, de Sabaneta, et de Monte-Christi, qui sont sur la frontière du territoire haytien. Un détachement de 30 à 40 soldats espagnols qui se trouvait à Guayabin, reçut immédiatement l'ordre de se rendre à Monte-Christi, où il s'embarqua à bord de la goëlette *Mathilda* et échappant ainsi aux insurgés il vint débarquer à Puerto Plata.

Le général dominicain Hungria, qui commandait le district de Santiago de los Caballeros, partit de cette place à la poursuite des insurgés avec 300 soldats espagnols. Le 25 février il campa à Jaibon, point sur la frontière haytienne, que le général choisit comme la meilleure position stratégique. On craignait que l'esprit révolutionnaire ne s'étendît aussi à Santiago ; la révolte éclata effectivement le 26. Un commandant espagnol, à la tête de forces bien inférieures en nombre à celles des révoltés, les attaqua et en tua et en blessa un grand nombre, et en captura quelques-uns, sans éprouver d'autres pertes que celle de trois blessés.

Nous apprenons, bien que d'une source non officielle, que les insurgés ont été poursuivis au-delà de Santiago, par le même commandant. Ils ont traversé la rivière, en emmenant toutes les embarcations pour arrêter la poursuite, mais les troupes espagnoles les atteignirent à un autre endroit et les mirent encore en déroute.

En ce qui concerne les opérations du général Hungria, qui a réussi, comme nous l'avons dit, à mettre complètement en déroute les insurgés, nous n'avons pu obtenir d'autres renseignements que ceux que contient la dépêche adressée par le général aux autorités de Puerto Plata, et reçue dans la soirée du 3 mars. Il dit avoir mis les insurgés en déroute, leur avoir pris trois pièces d'artillerie et les avoir chassés de leur position qu'il a occupée. Il a pris des munitions, des provisions, plusieurs drapeaux ; les révoltés ont eu un grand nombre de tués et de blessés, tandis que les Espagnols n'ont eu que 8 blessés, au nombre desquels se trouve le capitaine.

Des tentatives ont été faites à Puerto Plata pour soulever les habitants, mais elles ont échoué grâce à l'intervention opportune des autorités civiles, militaires et navales, qui ont arrêté un émissaire envoyé de Guayabin pour cet objet.

Le *Diario* termine son compte-rendu par des compliments adressés à l'activité qu'ont déployée les autorités espagnoles pour la suppression d'une insurrection qu'il qualifie de téméraire et d'injuste.

Dernières nouvelles :

Dans un numéro suivant le *Diario* ajoute à ce qui précède les renseignements suivants, qui lui ont été fournis par une personne qui a assisté aux événements en question :

En partant de Puerto Plata, le général Buceta, a été rejoint par le vieux général dominicain Suero, gouverneur de cette place, et par des troupes des environs, venues pour prendre part aux opérations. Le gouverneur Suero, avant de partir, nomma un gouverneur *ad interim* auquel il adressa les paroles suivantes :

"Rappelez-vous que nous sommes de vieux compagnons d'armes, que nous avons combattu sur les mêmes champs de bataille et que nous sommes espagnols. Si vous nous trahissez, ce poignard vous suivra partout où vous pourrez chercher un asile, et vous tuera. Vive la Reine !"

Le général Buceta a marché contre Christi, et y a débarqué après avoir fait occuper la ville par les troupes royales. Il avait l'ordre d'enclouer les canons, et de détruire les provisions et les équipements que les insurgés avaient laissés sur la côte.

Le commandant de l'expédition se dirigea alors vers la frontière, pour faire une reconnaissance dans l'intérieur et capturer les fugitifs.

A Puerto Plata, suivant les instructions du général Rivero, une commission militaire a été nommée pour juger les insurgés tombés entre les mains des Espagnols. Dans une charge brillante faite par les 300 soldats espagnols contre une force considérable d'insurgés, un capitaine espagnol a été grièvement blessé. Les insurgés n'ont pu soutenir le choc et ont agité leurs mouchoirs pour demander grâce, disant qu'ils avaient été trompés, qu'ils étaient Espagnols et ne désiraient pas se battre contre les soldats de la reine.

Dépêches officielles.

Le *Diario* publie les dépêches officielles suivantes :

Quartier-général, Havane, 12 mars 1863.

Le général de brigade D. Manuel Buceta, commandant général de l'armée de St Domingue, communique à Son Excellence le capitaine général de cette île, à la date du 5 courant, de Monte Christi, ce qui suit :

"Votre Excellence : J'ai le plus grand plaisir à vous informer par le départ du Transport No 3, que l'insurrection dans cette île a cessé d'exister. L'ennemi après avoir été défait par les troupes sous le commandement du général Hungria, a fui lâchement vers les divers villages d'où il était venu, pendant que ses chefs se réfugiaient dans les maisons isolées de la campagne. L'ordre a été rétabli et il est à espérer qu'il sera suivi d'une paix durable."

Le capitaine général a également reçu la dépêche suivante du gouverneur de Puerto Principe :

"Le commandant général de Cuba communique ce qui suit : La frégate *Patronilla* vient d'arriver de St Domingue. L'insurrection est entièrement supprimée. La plus complète tranquillité règne."

LIGUE LOYALE NATIONALE AU NORD.

Le *Courrier des Etats-Unis* publie l'article suivant sur une ligue que forment en ce moment les abolitionistes :

Le *Times* nous a fait l'honneur de relever les observations que nous a suggérées l'organisation des ligues loyalistes. Il repousse naturellement le sens que nous avons attaché à la création de ces sociétés, et s'en promet les plus heureux résultats. Rien de plus naturel ; le *Times* prêche pour son saint. Mais il nous permettra de conserver une manière de voir entièrement différente de la sienne.

Depuis notre article de lundi, les promoteurs de la ligue ont mis en circulation une formule de serment qui devra être signée par les adhérents et qui achève de préciser la tendance de l'institution nouvelle. Cette formule est ainsi conçue :

"Nous, soussignés, citoyens des Etats-Unis, nous sommes associés sous le nom et le titre de *Ligue Loyale Nationale.*

"Nous nous engageons à une loyauté sans condition envers le gouvernement des Etats-Unis, à un appui invariable dans ses efforts pour supprimer la rébellion, à ne rien épargner pour maintenir intacte l'unité nationale, en principe et en territoire.

"L'objet principal de cette ligue, est et sera de rallier ensemble tous les hommes loyaux, de tous commerces ou professions, à une union commune afin de maintenir la puissance, la gloire et l'intégrité de la nation."

Avions-nous tort de dire que le mot de "loyauté" allait avoir désormais le sens de docilité aveugle et muette envers le gouvernement ? L'engagement qu'on vient de lire est-il autre chose qu'une déclaration solennelle et irrévocable en faveur de la guerre à outrance, par quelques moyens qu'il plaise au parti républicain de la poursuivre ? Quiconque le signera doit abdiquer son libre arbitre, son droit d'examen et de discussion ; et quiconque refusera de le signer sera rangé dans la catégorie des traîtres.

Quoique puisse dire le *Times*, [illegible]

Telle est, [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

DÉSASTREUX INCENDIE.—LE STEAMER "BIO BIO" DÉTRUIT A SON QUAI.—UN ENFANT TUÉ.—Le *Bio Bio* parti de New York le 10 courant, est arrivé dans notre port, samedi vers minuit. Après avoir touché son wharf, que l'officier chargé d'administrer le serment se transporta à bord ; plusieurs des passagers remplirent les formalités requises et quittèrent le steamer, laissant leurs malles derrière eux ; les autres ne sortirent pas de leurs lits. Huit heures plus tard, au milieu des préparatifs de départ, un incendie éclata dans la cuisine ; les flammes s'étendirent avec une rapidité effrayante et eurent bientôt enveloppé le magnifique steamer. Les passagers furent saisis d'épouvante ; ils n'avaient que le temps de se sauver.

A neuf heures, lorsque nous arrivâmes sur les lieux, les flammes jaillissaient de tous les côtés : les pompiers, zélés comme toujours, luttaient bravement contre l'élément destructeur, mais il était évident, même pour des yeux inexpérimentés, que leurs efforts seraient vains. En effet, vers midi, heure à laquelle notre rapporteur a quitté la levée, le *Bio Bio* n'était plus qu'une ruine ; on espérait, néanmoins sauver la machine et une faible partie de la cargaison.

Le comptable du steamer et des passagers que nous avons rencontrés sur le quai nous ont dit qu'on a presque pas retiré de bagages de la cale et comme les passagers étaient au nombre de cent au moins, il est facile de se faire une idée de la perte. Nous avons entendu dire que les officiers de passagers se plaignaient de ce que les officiers de la Douane leur avaient refusé de faire enlever leurs malles ; ils croient qu'ils auraient pu les sauver en les jetant sur le wharf ou par dessus bord. Si les renseignements qui nous ont été fournis sont exacts, le comptable est la seule personne du bord qui ait été blessée.—A la première alarme, il se précipita dans son bureau pour en retirer ses effets ; une flamme passa par la porte et il fut brûlé au cou.—Presque suffoqué et aveuglé par la fumée, il réussit, néanmoins, à ouvrir le coffre-fort et à saisir les livres, l'argent et les papiers qui s'y trouvaient.

On dit que la cargaison, dont une partie seulement arrivait de la Havane, était très forte et représentait une somme considérable.

Au moment où nous quittions le lieu du désastre, Michael O'Brien, âgé de 17 ans, venait d'être tué par la chute d'un des mâts du steamer.

COUR PRÉVOTALE.—*Dimanche matin.*—Robert Mose, un véritable Hercule noir en habits de matelots, ayant refusé de payer à une aliénée un souper qu'il avait commandé, a été condamné, à son grand étonnement, à vingt piastres d'amende et un mois de prison. Il a dû en outre débourser la valeur du petit repas. Il avait répondu à la pauvre femme que si elle était noire il lui donnerait ce qu'elle réclamait.

Lewis, esclave de M. Estabrook, a été envoyé en prison pour six mois. Il a volé quarante pièces de faïence, des couteaux, des fourchettes, des cuillers, &c., chez M. Jonnes, rue des Ursulines. On a trouvé les articles dans la chambre qu'il occupe et la propriétaire les a parfaitement reconnus.

L'opinion de l'officier qui a fait la découverte et opéré l'arrestation est d'avis que Lewis pouvait monter un hôtel.

H. Liddler que M. Lœburg et sa famille adoraient de bric de prix, a été traduit une seconde fois devant le magistrat sur la demande des mêmes personnes. Les plaignants et l'inculpé avaient fourni, vendredi dernier, un cautionnement pour répondre de leur bonne conduite. Le différend est survenu à la suite du refus de M. Lauberg de quitter la maison qui appartient à M. Riddler et que celui-ci habite également. Les témoins seront entendus sur l'inimitié des parties et sur leur échange d'expressions telles qu'en emploient souvent des voisins qui ne s'accordent pas.

Le juge a écouté patiemment une infinité de dépositions en français, en anglais, en allemand et en congo ; les interprètes se sont montrés courageux et résignés jusqu'au dernier moment ; les témoins de leur côté ont parlé avec une volubilité qui n'avait pas moins de charme à la fin qu'au début et les avocats se sont à point oubliés au milieu du vacarme des demandes et des réponses.

— Le tribunal a décidé que l'accusé n'avait point forfait son cautionnement mais il l'a condamné à cinquante piastres d'amende.

John Bock qui, étant pris de boisson, était tombé d'un cheval qu'il avait arrêté sur la Levée et avait menacé de faire feu sur un officier, est sorti de la cour suivi d'une sentence de cinquante piastres d'amende et de soixante jours de prison. L'animal appartenait à un officier et celui-ci devait l'envoyer à New York.

ENQUETES.—G. B. Mellegas, homme de couleur libre, est mort subitement, hier matin, à 10 heures, sur la Levée, en face de la rue Toulouse. M. Beach a pratiqué la levée du corps. Verdict : apoplexie.

—Une autre enquête a été tenue sur le cadavre de Michael O'Brien, le jeune homme qui a été tué par la chute d'un des mâts du *Bio Bio*. Verdict, accident.

VENTE DE CHEVAUX DE COURSE.—MM. Phinney et Amory ont vendu, samedi, les derniers chevaux de course des MM. Kenner. Le Col. Butler a acheté *Panic* qui a rapporté $5,500. *Ben Welt* qu'il a payé $3,100, et aux autres qu'il envoie au Nord. Une douzaine de chevaux ont été vendus en tout et ont rapporté de $200 à 600.

COUR PROVISOIRE DES ETATS UNIS.—Sur la demande de M. Mandiverri, le cautionnement d'Arthur Padron a été accepté, le tribunal l'a fixé à $10,000. Le défenseur a déclaré qu'il n'y avait pas de témoignages contre l'accusé. M. Lamont s'est pas opposé au cautionnement, l'affaire datant de plusieurs années. M. Mandiverri a présenté une demande pour l'émancipation de quatre esclaves.

Coleman & Cronan contre Cronan.—M. Louis H Pilié a été nommé receveur, avec le consentement des parties ; son cautionnement est fixé à $30,000. M. Snether a été nommé auditeur de la part des demandeurs et M. J. Breman de la part du défendeur.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.—Charles Grimmer contre J. L. Mare ; action en dommages intentée par un propriétaire pour avoir mis son locataire hors d'une maison. Le tribunal a donné gain de cause au demandeur auquel il alloue cinq cents piastres.

Le décret est basé sur ce que le propriétaire ne peut se faire exécuteur de la loi.

DEPECHE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS A LA PRUSSE.

On lit dans la *Patrie* :

"Nous croyons savoir qu'une dépêche relative aux affaires de Pologne vient d'être expédiée du ministère des affaires étrangères à M. le baron de Talleyrand, ambassadeur de France à Berlin.

"Cette dépêche, qui porterait la date du 20 de ce mois, et qui serait conçue en termes aussi mesurés qu'amicaux pour la Prusse, s'attacherait surtout à développer ce point de vue qu'en aidant à étouffer l'insurrection dans la Pologne russe, le gouvernement du roi Guillaume s'exposerait peut-être à réveiller les aspirations des autres populations d'origine polonaise, et que celles-ci pourraient se trouver conduites à faire cause commune avec les insurgés du grand-duché de Varsovie.

"Si nos renseignements sont exacts, le document dont nous essayons d'indiquer le sens général ne se terminerait pas par l'invitation ordinaire d'en laisser copie à M. de Bismark, ce qui lui ôterait le caractère d'une Note proprement dite."

LA BOURSE DE PARIS ET LA POLOGNE.

On lit dans le *Constitutionnel* du 23 février :

On doit s'étonner de l'émotion produite à la Bourse par la nouvelle de la conclusion d'un traité entre la Prusse et la Russie. Les journaux ont éveillé à ce sujet bien des craintes exagérées. Jusqu'ici le gouvernement français n'a fait que s'entendre avec le cabinet de Londres pour savoir ce qu'il y aurait à faire dans cette circonstance.

La *France* ajoute à cette note ce qui suit :

"Le fait annoncé par le *Constitutionnel* répond à ce que l'opinion publique attendait, sans toutefois justifier aucune des exagérations qui se produisent depuis quelques jours.

"Il est évident que la convention faite entre la Prusse et la Russie devait amener cette entente de deux grandes puissances occidentales.

"Nous croyons être en mesure d'aller un peu plus loin que le *Constitutionnel*, et d'annoncer que l'Autriche semble disposée à se rapprocher de la pensée commune qui, dans cette grande question, paraît devoir unir l'Angleterre et la France.

"Dans ce mouvement de la diplomatie européenne, il ne faut voir, quant à présent, que le désir de prévenir les difficultés que la question de Pologne pourrait faire surgir.

"Les gouvernements échangent leurs idées, leurs vues, leurs conseils, comme ils doivent le faire en des conjonctures aussi importantes, afin de consolider la paix générale. Et cette sollicitude de tous les grands cabinets, loin d'inquiéter l'opinion, nous paraît, au contraire, de nature à la rassurer.

"Si trois grandes puissances comme l'Autriche, l'Angleterre et la France parviennent à se mettre d'accord pour la sauvegarde d'un intérêt général et d'un principe de justice, cette union sera la meilleure garantie de la paix de l'Europe."

MESSE SOLENNELLE.

UNE messe solennelle sera célébrée à la cathédrale St Louis, vendredi prochain, 27 du courant, jour de la Compassion, à huit heures du matin, pour le repos des âmes des prêtres qui se sont depuis deux mois pour obtenir la cessation de la guerre. Le sermon sera prêché par le Rév. P. Jourdan. Il y aura communion générale par toutes les personnes qui ont suivi les prières.
23 mars—5

ATTENTION.

☞ Le Shérif vend aujourd'hui, à 5 heures P. M., à l'angle des rues Chippewa et Plaisance, 4ème District, 2 mulets, 2 charrettes, un lot de harnais, ustensiles de batterie, un lot de meubles, &c, et un lot de réclamations.

☞ R. Scott, encanteur, vendra lundi le 23 courant à 10 heures, le stock entier de la célèbre grocerie d'Edwards, No. 490 rue des Magasins, à l'encoignure de la rue Orange. Les acheteurs feront bien d'y assister, vu que c'est le stock le mieux choisi qui soit offert au public, pour cette saison.

☞ AVIS.—PREMIÈRE CARGAISON DE FRUITS ARRIVÉE DIRECTEMENT DE SICILE.—M. J. P. Boisseau vendra aujourd'hui, 23 du courant, à 9 heures, en face du marché aux viandes, 2me District, [illegible] la cargaison du brick "Catherine," arrivé directement de Palerme. La cargaison se compose d'oranges, et de limons. Pour les détails, voir l'annonce.

☞ M. Hector H. McLean vend à l'encan, ce matin, à 10 heures et demie, des groceries et des provisions, à son magasin au coin des rues Magasins et Commune. Voir l'annonce.

☞ MM. Phinney & Amory, encanteurs, vendront aujourd'hui, lundi, 23 du courant, à onze heures, [illegible] billets du Trésor.

Ils vendront également, à midi et demi, 115 balles de coton, à la Presse à coton de la Levée, cour No. 4. Conditions, comptant, en billets du Trésor.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104, rue du Canal.

AVIS est donné [illegible]

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL.

V

MORTE MARTYRE.—Suite.

Il y a huit cents lieues de côtes du cap York jusqu'au cap Wilson, et nul ne connaît la largeur de la colonie en tirant du rivage vers l'ouest, où les montagnes bleues ne sont pas une frontière.

L'Angleterre a pris sur la carte du monde, à vue de pays et sans tracer une limite précise, cette immense étendue pour en faire une prison ; elle a rejeté les noirs à l'intérieur, où le sol aride et infécond ne nourrit ni ne désaltère l'homme. Partout où il y a une goutte d'eau, un fusil anglais la garde, afin que les anciens maîtres du pays ne viennent point la *voler*. Il faut que cette eau refusée à l'homme abreuve les bestiaux, les chevaux et les moutons de l'Angleterre. Sans eau, toutes ces bêtes qui valent de l'argent mourraient. On trouve des noirs morts de soif sur le sable, mais ces noirs sont des hommes libres, qui par conséquent ne valent rien.

Ils se vengent en assassinant les blancs quand ils peuvent, à l'aide de leurs longs épieux, piquans comme des aiguilles. Les Anglais disent que ce sont des bêtes féroces ; ils les chassent à courre bel et bien en quantité. Ainsi marche la civilisation. Je me trompe : le dernier gouverneur de Port Jackson a fait imprimer des bibles en un langage mixte que ni les blancs ni les noirs ne comprennent, et il a enrôlé ou plutôt amenté un millier de naturels qui font la chasse aux convicts échappés, afin de les dévorer quand ils les trouvent. Ils ne rapportent que la chevelure et sont payés sur la présentation de cette *pièce*, à bureau ouvert.

Les femmes ne sont point *transportées*, sauf de rares exceptions qui semblent réglées par l'arbitraire. Cette énorme étendue de pays manque de femmes, et sans nul doute cette condition particulière augmente la sombre férocité des populations. Les colons, dont le nombre va incessamment augmentant, sont très souvent des célibataires aventureux qui viennent tenter un coup de fortune. Il y a néanmoins des pères de famille, mais comme les *stations* des *squatters* (on appelle ainsi les fermes et les fermiers) sont disséminées à de larges distances, suivant le cours des rivières, leurs filles et leurs femmes sont perdues pour la société des villes. Nul ne vient là pour y rester. Chacun se hâte d'élever, de tondre ou de tuer ses moutons pour retourner en Europe et vivre en gentilhomme. Un jupon est une curiosité dans les rues de Sydney, et c'est à Sydney qu'il y a le plus de femmes en Australie.

Pendant mon séjour, il m'est arrivé d'assister au débarquement d'une cargaison de femmes à Port Jackson. Dans la colonie australienne, il est sévèrement défendu d'acheter de la chair humaine, de frapper et de blasphémer. On vendit toutes ces malheureuses, au milieu d'une tempête de jurons et de horions, à la face du soleil, sur le môle même, où le sang ruisselait.

Mon père, je ne vous dis pas cela pour que vous sachiez les curiosités de la Nouvelle Hollande ; je vous dis cela parce qu'Hélène Brown, ma mère, était encore belle et qu'elle est morte martyre......

Il s'arrêta pâle et les yeux baissés. Sous les cheveux blancs du marquis des gouttes de sueur froide perlèrent.

Que dire et quel nom donner à ce sentiment qui lui torturait l'âme ? Son fils avait l'âge d'homme. Pendant plus de vingt ans, cette Hélène Brown, qui avait orné la honte à son honneur, avait vécu dans l'infamie et dans le crime. Pourquoi frémissait-il dans toutes les fibres de son être, comme s'il eût été question de ces nobles femmes dont les portraits paisibles souriaient autour des lambris ; comme s'il se fût agi d'une Belcamp pure et sans tache, tombée par malheur aux mains [illegible] d'un troupeau de bandits ?

C'était une morte. La mort réhabilite. Est-ce aussi [illegible] pour le commun des hommes, ou [illegible] le marquis de Belcamp était [illegible] ce qu'un cœur qui aimant [illegible] pardonneux [illegible] de leur nature, comme la lumière lait et [illegible] la vie respire.

—Hélène Brown était encore belle, reprit le jeune comte. [illegible] voyage étant de [illegible] votre nom, j'avais [illegible] à Londres et je m'appelais ici Henri [illegible]. Je venais bravement chercher ma [illegible] à Sydney, dès l'heure du débarquement [illegible] le premier chapitre d'une lamentable histoire. Le shérif de comté et le surveillant de port s'étaient disputé la possession d'Hélène Brown. Il y avait eu un duel. Hélène avait demandé la protection du juge de la couronne contre ses deux persécuteurs, puis l'aide du commodore Bank contre le juge de la couronne. Et tous, le shérif, le surveillant, le juge et le commodore étaient autour d'elle comme ces monstres obscènes qui sortaient de la mer pour dévorer Andromède. On riait en me racontant cela. Ce sont les mœurs. J'eus envie d'armer mes pistolets et de courir la ville pour tuer quatre chiens enragés, mais j'avais ma mission et je renfermai ma colère dans mon cœur.

Il m'appartient de défendre ma mère contre le monde entier, monsieur, mais non pas contre vous. En face de vous, je me courbe et je vous en gémissant la profondeur de sa chute. Mais il est certain qu'Hélène Brown, tombée si bas et de si haut, se relevait au fond même de sa misère et de son malheur. Ceux qu'on n'eût pas [illegible] l'égide de l'honneur acceptent ordinairement l'infamie comme leur lot ; ma mère pouvait acheter le bien être, rien qu'en restant à son niveau ; ma mère se redressa et refusa, au risque de la vie. Je l'ai appelée martyre : [illegible] rie-Madeleine aussi, qui est une sainte, avait laissé les lambeaux de sa robe nuptiale à toutes les ronces du chemin....

—Enfant, ne plaide pas ! interrompit le marquis de Belcamp, les yeux humides et la voix altérée ; ta cause est gagnée d'avance, et il y a longtemps que j'avais pardonné. Si j'avais bien pour me bien connaître, j'aurais été la chercher ma femme, comme Orphée alla chercher la sienne aux enfers. Je l'aurais rachetée avec mon argent ou avec mon sang, je l'aurais ramenée par la main, ici, dans cette maison, et j'aurais forcé tous ces portraits qui nous entourent à la regarder, réhabilitée deux fois, par ma pénitence et par mon pardon.

Le jeune comte lui prit les mains et les pressa contre ses lèvres en murmurant :

—Elle vous entend et je vous remercie.

—Hélène Brown, poursuivit-il, raffermissant les accents de sa voix qui défaillait, fut frappée pour la première fois, à Sidney, pour avoir fléchi sous un fardeau. Elle essaya de se tuer ; on lui mit les menottes et elle fut conduite à Paramatta pour mettre fin aux indécentes querelles fomentées par sa présence dans la capitale. A Paramatta, ce fut une autre meute de chacals qui aboya autour d'elle. Un noble jeune homme, père de famille et maître d'une station sur la Macquarie, la réclama par compassion, afin de la soustraire aux traitements ignominieux qui l'attendaient. Ses troupeaux furent volés par les noirs et sa maison incendiée. Le shérif de Paramatta prit Hélène en qualité de femme de charge et pour des raisons qu'il serait odieux de répéter,—toujours les mêmes, quand il s'agit des femmes dans ce pays où les hommes sont devenus bêtes féroces.—Hélène, accusée de tentative d'assassinat, fut condamnée à la corde au son, à bord du bâtiment qui passe à l'île de Norfolk les convicts récalcitrants.

L'île de Norfolk, c'est l'enfer, on y parle aux condamnés que le couteau à la main ou le pistolet au poing. Il n'y a là que des tigres enchaînés, tenus en laisse par des démons.

Hélène était à l'île de Norfolk lorsque je débarquai en Australie. Pour connaître ce fait si simple, je fus obligé de faire trois cents lieues et de perdre trois mois. On m'envoya de ville en ville, de station en station, et ce fut seulement à Bathurst, dans l'intérieur, que je connus par hasard le sort de ma mère.

Norfolk est une île murée. On n'admet dans ce Tophet que les damnés et les démons tourmenteurs. Malgré tous mes efforts, je ne pus obtenir la permission d'aller y visiter ma mère. Je gagnai deux noirs et un convict libre par licence. Nous construisîmes dans une crique déserte de la petite rivière de Castlereagh une barque, faite avec le bois de ces myrtaphées géants qui couvrent les collines de sable aride. Un jeune sapin nous servit de mât ; des nattes cousues ensemble furent nos voiles. Une nuit, nous descendîmes le Castlereagh à l'aide de nos avirons, et nous entrâmes bravement dans le grand Océan équinoxial. La brise soufflait de l'Ouest ; au jour, nous ne voyions plus la terre que comme un brouillard, tandis que les îlots sans nom qui parsèment cette mer nous apparaissaient au vent. La troisième nuit, nous prîmes de l'eau et des vivres à Middleton, qui est à moitié chemin de Norfolk.

Le sixième jour, à cinq heures du soir, nous signalâmes les roches grisâtres de l'île. Perkins, mon convict, y aborda cette nuit-là même à la nage, et parvint à savoir, au péril de sa vie, dans lequel des trois parcs ou camps Hélène était renfermée. Dès qu'il fut de retour à bord, nous nous éloignâmes des cotes et nous passâmes le jour suivant hors de vue. Au coucher du soleil, nous mîmes le cap sur la terre, malgré un vent du nord-ouest qui nous rejetait au large, et nous parvînmes à l'aide de nos avirons à ranger la pointe sud de l'île. Le camp, avec sa petite forteresse et ses troncs d'arbres, n'était pas à plus de trois cents toises de l'anse où notre barque fut laissée, sur un quartier de roc qui servait d'ancre, à la garde de Dieu.

Il nous fallait toutes nos forces. Perkins et moi, nous avions chacun un fusil double et une paire de pistolets ; les noirs étaient armés de haches anglaises, pour entamer au besoin les palissades, et de longs poignards malais, dont l'usage était malheureusement connu. Il y avait une sentinelle européenne à la barrière du fort ; les deux "nègres" se coulèrent comme des serpens dans le sable, et la sentinelle tomba poignardée sans pousser un seul cri. Perkins, qui savait comme se gardent ces citadelles, avait apporté deux paquets de viande fraîche, au moyen desquels deux énormes mâtins, haut sur jambes et maigres comme des loups, furent affriandés. Perkins les saisit par la langue, au nœud de la gorge et leur perça le cœur.

Il s'agissait désormais de trouver le dortoir où ma mère pouvait être couchée. Comme nous rampions pour traverser la première cour, j'aperçus, aux lueurs faibles de la lune cachée sous les nuages, une forme immobile et indistincte au centre du préau. Je m'approchai : c'était un tronc de gommier planté en terre et servant de pilori. A deux pieds du sol régnait à l'entour une petite plate-forme en planches sur laquelle une créature humaine était attachée. Je m'approchai encore ; une main de fer me serrait le cœur ; je distinguai les formes d'une femme couverte de lambeaux et attachée au tronc par quatre cordes dont l'une lui prenait le cou, l'autre les deux poignets qu'elle ramenait en arrière, la troisième la ceinture, la quatrième les deux pieds. Un dernier pas me porta près de cette femme que j'aurais pu toucher de la main, mais mon bras était paralysé le long de mon flanc.

Avant même d'avoir vu, je savais que c'était ma mère.

Dans l'enfer de Norfolk, comme aux [illegible] du continent australien, elle avait trouvé cette meute, toujours cette terrible meute de sauvages soupirans, chiens furieux, habiles de rouge et de noir, se montrant les dents l'un à l'autre et aboyant leur amour, le fouet ou le poignard à la main. Ma mère avait subi, la veille au matin, le supplice ignoble du fouet, pour cause de "rébellion !" Depuis la veille au matin, elle était là, exposée comme les pendus restaient aux gibets des potences féodales. Je la crus morte, mais elle dormait.

Elle dormait, harassée de fatigue et de douleur. Au premier attouchement de mes mains, qui tâtaient avec horreur les cicatrices humides encore de ses épaules nues, elle tressaillit et voulut combattre. Depuis six mois, chacun de ses réveils était une lutte hideuse. Ses liens la retenaient ; je posai mon mouchoir sur sa bouche pour étouffer son cri, et je lui dis à l'oreille : C'est moi, ma mère, je viens vous sauver.

Elle murmura, je m'en souviendrai toute ma vie, avec un pauvre sourire découragé : "Encore ce rêve qui me poursuit !"

Dans son sommeil, elle voyait bien souvent son fils qui venait à sa délivrance.

(*A continuer.*)

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 21 mars, 5 heures P. M.

COTON—Un lot de 12 balles middling a été vendu, hier, (on ne l'avait point annoncé) à 52c la livre. La demande a été assez bonne aujourd'hui et les détenteurs exigent davantage.

SUCRE—Marché calme mais prix plus fermes. Les transactions d'aujourd'hui ne comprennent que 300 boucauts, en plusieurs lots, à 8c l'ordinaire, 9¼c le fair et 11c le fully fair de la nouvelle récolte ; 11¾c le fully fair de l'ancienne récolte. L'approvisionnement est très faible.

MELASSE—Les ventes ont atteint aujourd'hui le chiffre de 1700 barils, en un grand nombre de lots, à 25 à 29 et 30c la vieille non recuite et 35c la vieille recuite [illegible] la fermentée nouvelle et 37c la prime, 33 à 31 et 35½c la [illegible]. Un lot de choix de seconde bonne qualité à prime. Un lot de choix de nouvelle [illegible]

FARINE—Détail, $12 à 12 50 la superfine et $13 à $13 50 l'extra.

—Ventes à l'encan aujourd'hui : 300 balles foin à $55 à $57, [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 23 mars 1863.

Arrivé samedi, 11 bœufs—vendu, 22 bœufs, 21 cochons, 22 moutons et 16 veaux. A vendre 34 bœufs, 126 cochons, 290 moutons, 27 veaux et 11 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net .... 25 cts.
" 2e " " " 20
" 3e " " " 15
Veaux, 1re qualité, par tête .... [illegible]
" 2e qualité, par tête .... [illegible]
Cochons, par 100 livres gr. .... [illegible]
Moutons, suivant la qualité, par tête .... [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPÉDIÉS SAMEDI.
Goëlette Dirigo, Cook, New York.
Goëlette Kate Field, New York.

ARRIVÉS SAMEDI.
Steamship de la malle des E U Bio Bio, Drew, New York via Havane.
Steamship de la malle des E U Columbia, Barton, New York via Havane.
Goëlette Sister Kate, de la Côte.
Goëlette Gabriel Anne, de la Côte.
Goëlette Sam, de la Côte.
Goëlette Bergia, de la Côte.
Goëlette Wood, de la Côte.
Steamboat Time and Tide, Sheldon, de la Côte.

ARRIVÉS HIER.
Goëlette Ursulina, de la Côte.
Goëlette Decada, de la Côte.
Goëlette Mary Anne, de la Côte.
Goëlette Star, de la Côte.
Steamboat Empire Parish, Bookwith, Baton Rouge.
Steamboat D H Kepper, May, Baton Rouge.
Steamboat Southerner, May, Thibodeaux.

Montant le fleuve.
Navire Anna, New York.
Navire français La Manche, Havre.
Navire transport Wizard, King.
Navire Brioto, Boston.
Barque W A Platonina.
Barque Comet, Morrison, Philadelphie.
Goëlette Henry P Russell.
Goëlette Banquem.

Pour les exportations et les importations, voir la partie anglaise.

Décédé hier, à 1 heure P. M., JOSEPH LAUTIER, âgé de 65 ans et demi, né à Jérémie, (île de St Domingue). Son corps est exposé rue Ste-Anne entre les rues St-Claude et Tremé. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation.
De la part de son fils.

Décédée, hier matin, à huit heures et demie, Madame HELENE MEYER, veuve DESOLLIERS, native de France, résident ordinairement à Thibodeauxville.

Les amis de la famille sont respectueusement priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement, qui aura lieu CE SOIR à quatre heures et demie précises. Le convoi partira de la rue Royale No 84.

Décédée, le 22 du courant, à 3 heures et demie du soir, à l'âge de 2 ans et 3 mois, *Marie Aline*, fille de J. BTE. FLEYTAS et de LOUISA TROXLER. Les amis des deux familles sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, le 23, à 4 heures et demie du soir. Son corps est exposé rue Histoire, entre Amour et Bons-Enfants.

Tremblement. — Appartenez-vous aux Trembleurs ? Nous ne voulons point parler des Quakers trembleurs, mais de cette tribu malheureuse aux lèvres bleues et aux dents claquantes et qui, tous les jours, tous les deux ou trois jours sont la proie de cet implacable ennemi qu'on nomme FIEVRES EN FRISSON. Si vous faites partie de ces infortunés, sachez que l'AMER DE HOSTETTER vous guérira, après que vous aurez en vainement recours à la quinine et à toutes ces drogues qui ruinent la constitution et abrègent la vie. Cet incomparable tonique coupera la fièvre, vous donnera des forces et fera de vous un nouvel être. Il fera fonctionner votre foie comme auparavant, vous rendra l'appétit et votre teint naturel. L'AMER DE HOSTETTER prévient également les maladies qui naissent des miasmes.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
21mars—6

CONTREFAÇON.

BANQUE DE LA NLLE-ORLEANS,
21 mars 1863.

LE public est prévenu qu'il circule ici des billets contrefaits de cette Banque, de la dénomination de $1, $2 et $3.

MORTIMER BELLY, Caissier.
23mars—1et

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nlle Orléans, 22 mars 1863.

UNE élection de trente-deux Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 6 avril 1863 de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

THOS. A ADAMS, Président.
23 mars—au 6 avril

AVIS.

LE Dr POYET a fait une étude approfondie des maladies des enfants.

On peut être très bon médecin pour les adultes et fort mauvais pour de petits êtres dont l'organisme encore incomplet exige une thérapeutique spéciale.

La statistique médicale constate qu'un tiers des maladies appartiennent à l'enfance et que la moitié de la race humaine périt avant l'âge de sept ans. L'impuissance de l'ancienne médecine peut-elle être plus évidemment démontrée ?

L'Homœopathie ne reconnaît presque pas de maladie incurable dans l'enfance. Dans tous les cas, pas de traitement plus agréable, plus sûr, plus prompt et plus efficace que le traitement homœopathique.
23 mars—1m

UN français récemment arrivé en cette ville, offre respectueusement au public ses services pour les traitements des maladies EPILEPTIQUES, ainsi que pour toutes les affections nerveuses. Il se recommande par la complète guérison de la maladie [illegible] rétribution qu'après la guérison. S'adresser chez M. Henri Joffret, au coin des rues [illegible] et Dorgenois, tous les jours de 10 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M.
21 mars—30f

Pois rouges, Bi-Carbonate de soude, Café, Poivre noir, Ferblanc en feuilles, Fil de fer, Huile de lin, Huile de charbon, Cacao, Savon de Castille, Indigo, Cochenille, Houblon, &c.

30 barils pois rouges, nouvelle récolte,
200 kegs bi-carbonate de soude,
5 boucauts soude (soda ash),
25 sacs café Rio,
40 sacs poivre noir,
250 caisses ferblanc en feuilles, 1x, 1c, &c.,
60 paquets fil de fer, No 6 à 18,
30 barils huile de lin,
450 gallons huile de charbon, en ferblancs de 5 gal.
25 sacs cacao de Guayaquil,
50 boîtes savon de Castille,
5 caisses Madras indigo,
5 surons cochenille,
16 balles houblon.

A vendre par BERNARD TURPIN, 93, rue Vieille Levée.
23mars—2f

A VENDRE.

EN débarquement du steamer "Columbia," arrivé de New York et de la Havane :
250 barils farine extra,
250 barils pommes de terre,
500 sacs maïs,
500 sacs son,
50 tierçons jambons parés au sucre,
500 bari oranges,
12 barils pommes de terre.

S'adresser à WILLIAM. J. REID, rue des Magasins, No. 38.
23 mars—3f

SALPETRE Dupont—5 barils, venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.
23 mars—6

SOUFRE—5 barils en canons, 5 do en poudre, Venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.
23 mars—6

BLEU en carreaux, pour laver—1000 livres, venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.
23 mars—6

CURCUMA—20 barils, en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure St Philippe et Royale.
23 mars

HUILE DE LIN—20 barils en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.
23 mars—6

BLANC de plomb Union—4000 livres, en vente par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.

MOUTARDE—10 barriques, à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.
23 mars—6

ACIDES—20 carboys acide sulfurique, 10 do do nitrique, 10 do do muriatique. Venant d'être reçus et à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.

AVIS.

LES [illegible]

En liquidation, [illegible]

Nlle-Orléans, 19 mars 1863.

Théâtre de l'Opéra.

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE AU BENEFICE DE M. ISIDORE NENNING.
le samedi 28 mars 1863.

Avec le concours de Mlle Zanetti, de Mme Boudro, de MM. Oliveira, Reiter, Gérard, Zanetti, Clausse et Vanderbeck.

LUCIE DE LAMMERMOOR.
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.
Intermède par M. Oliveira.

☞ L'orchestre sera dirigé par M. Reiter. Mme Boudro prendra le piano. 23mars.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Directeur.................LEWIS BAKER.

LUNDI SOIR, 23 MARS,

Grande soirée d'Opéra, dans lequel paraîtront Mme Latourrerie, M. Du Bear, et M. Devisme.

Le second acte de l'opéra de Verdi,
Il Trovatore.

Et du troisième acte, en deux tableaux, de l'opéra de Meyerbeer,
Robert le Diable.

Le spectacle sera terminé par la petite comédie,
MORNING CALL.

AVIS.

Steamer COLUMBIA, arrivé de New York et de la Havane.

☞ Les consignataires sont avertis que ce steamer est en déchargement au pied de la rue St-Joseph et ils sont requis d'enlever leurs marchandises sans délai.

Toutes les marchandises sont aux risques et aux frais des consignataires dès qu'elles sont débarquées, attendu que ni le steamer ni l'agent ne seront responsables de celles qui seront sur la Levée.

WM. J. REID.
21mars—3 Rue des Magasins, No 38.

Jour de départ, mercredi 1er AVRIL, à 8 heures A. M.

Malle régulière des E. U. pour New York et la Havane.

Le magnifique steamer neuf COLUMBIA, commandant E. Barton, partira pour New York, du pied de la rue St Joseph, le 29 du courant, à 8 heures du matin. Il touchera à la Havane pour y débarquer les passagers et la malle des Etats Unis. Pour fret ou passage [illegible] J. REID.
22 mars—9 rue des Magasins No 38.

POUR NEW YORK.

Jour de départ MERCREDI, 25 du courant, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK, DIRECTEMENT.

Le beau steamer neuf GEO. CROMWELL, commandant J. A. Post, portant la malle des Etats Unis, quittera son warf, au pied de la rue St-Joseph, le 25 du courant, à 8 heures A. M.

Pour fret ou passage (chambres ou entrepont magnifiques emménagements) s'adresser à A. MOULTON,
17mars Rue Natchez, No 31.

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.

Le navire [illegible] ANTOINETTE, de voilier et de première classe, capitaine [illegible], partira vers le 10 avril pour Liverpool d'où les passagers à destination de France peuvent se rendre directement au Havre. On recevrait un faible fret pour compléter la cargaison.

Pour passage de 1re, 2me et 3me classe, s'adresser au bureau de M. A. CALVE, rue Ste-Anne, No. 166, encoignure Dauphine, 2me District. 20 mars.

POUR TUXPAM.

Le brick FANNY FOULKES, capt. Foulkes, partira pour le susdit port, samedi, 28 mars. Pour fret ou passage, s'adresser à L. JOURLANC, 59, Passage de la Bourse.

A VENDRE—Un petit lot de [illegible]

POUR BORDEAUX.

Le navire clipper HARRIET, de 1re classe, capt. [illegible], prend un chargement et partira positivement la semaine prochaine. Pour passage seulement s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier, No 23. 16fev.

FELIX RIEU,
107, rue de Chartres, 107,

FLEURS artificielles, RUBANS, TOURS DE TÊTE, GUIPURES, FOULARDS, MANTELETS DE SOIE et autres articles de fantaisie, reçus par les derniers arrivages.

HOLLAND!
Magnifique Boston Cutter.

[illegible]

SA GÉNÉALOGIE.

[illegible]

MARCHÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Hôtel-de-Ville, 21 mars 1863.

[illegible]

Les acheteurs de pain [illegible] de police ou au bureau du Prévôt Marshal assistant.

Par ordre,
JAMES F. MILLER,
Capt. de l'armée des E. U. et agissant comme Maire.
D. L. GIBBENS, Secrétaire. 21 mars—6t

Réparation de machines à coudre.

LE soussigné RÉPARERA ET METTRA EN ETAT des machines à coudre, de quelque espèce que ce soit, au No 13 rue du Camp, bureau du devant, au 1er. On le trouvera toujours prêt à cette adresse.

Grand assortiment d'AIGUILLES pour machines à coudre de Wheeler & Wilson et pour celles de Singer, d'huile pour ces machines, d'autres accessoires, de soie et de coton à coudre, à vendre par D. W. C. PECK, mécanicien.
9mars—1m

LEÇONS DE CHANT ET DE PIANO.

M. L. FOURMESTRAUX, ex-professeur au collège de Jefferson, offre ses services aux familles et au public de la Nouvelle-Orléans comme professeur de chant, de solfège et de piano. S'adresser chez M. A. Dudoussat, coin Royale et St Louis, ou chez M. Lessot, coiffeur, rue de Chartres, entre St Pierre et Toulouse.
4 mars—30f

CHANGEMENT DE MAGASIN DE PEAUX.

DE l'encoignure Washington et Tchoupitoulas, 4me District, au No 86 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée, 2me District. THOMAS SCHARR.
5 mars—30f

Avis aux Contribuables de la Paroisse d'Orléans.

CONFORMÉMENT à la 5me section de l'Acte de Revenu de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 23 Janvier 1862, et l'Ordre Spécial No 43 de G. F. Shepley, Gouverneur Militaire de la Louisiane, daté du 22 février 1863, adoptant et enjoignant aux Collecteurs de Taxes d'exécuter le dit acte, et *ordonnant des assessments additionnels* sur les contribuables délinquants et coutumaces pour toutes les Taxes d'Etat non payées sur les tableaux de l'année 1861—les dits tableaux sont considérés comme jugements et saisies, et quinze jours après la publication du présent avis, seront vendues, sans estimation, aux enchères publiques, des propriétés foncières et des contribuables délinquants, ou d'autant des dites propriétés qu'il en faudra pour faire face au dit compte de taxe, et à tous les frais en cas de vente par le Shérif.

En outre,

2—Les bureaux des Collecteurs des Taxes sont ouverts tous les jours (excepté les dimanches) pour le Premier District, chambre No 5, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ; pour le Second District, No. rue 9, St Pierre ; pour le Troisième District, No 9, rue de l'Esplanade, vis-à-vis l'Hôtel de Monnaie ; pour le Quatrième District, à la vieille Maison de Cour, rue Rousseau, près celle Jackson, pour la collecte et le paiement de toutes les licences d'Etat pour l'année 1863 sur établissements de commerce, occupations et professions ; et à partir de et après le premier jour de mai 1863, pour le paiement volontaire et compulsoire de tous les comptes dus en vertu des tableaux d'assessments pour 1862.

Wm R. Crane, Premier District,
D. W. C. Campbell, Second District,
C. B. Lang, Troisième District,
John L. Davis, Quatrième District.
} Collecteurs.
13 mars—30f

Mme La Blanche,

LA merveille de la Nouvelle Orléans, la seule Clairvoyante, la seule qui lise dans les planètes, la seule Astrologue ; la Clairvoyance, l'Astrologie, sont plus que des théories, ce sont des pouvoirs que tout le monde ne peut exercer.

Mme LABLANCHE

Est la seule clairvoyante naturelle, la seule qui lise dans les planètes, la seule astrologue du siècle.

Qui n'a pas entendu parler de cette dame extraordinaire et des preuves qu'elle donne journellement de sa clairvoyance ? La science se courbe devant elle et elle fait de sa puissance un usage tel, que ceux qui consultent se retirent persuadés, et les malades la quittent avec la certitude de recouvrer la santé. Elle prépare elle-même ses médicaments et ne manque jamais d'opérer une guérison radicale. Elle envoie des horoscopes partout par écrit, et n'a besoin de savoir que la date de la naissance. Bureau et salle de réception, No 104, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés.
18 mars—1m

MARCHANDISES SECHES à bon marché.

Chez DESSOMMES Frères,
Encoignure CANAL et CHARTRES.

Cette maison a reçu d'Europe, par la voie du Nord, un grand assortiment d'articles de saison qu'elle offre aux plus bas prix du marché, tels que :

Grenadine brodée très riche,
Barège anglais broché,
Do do brodé,
Do do uni,
Mozambique de toutes nuances,
Do broché et brodé,
Jaconas français uni et à dessins.
Do américain des marques Pacific et Donnell,
Gingham brun et bleu,
Gingham uni et à carreaux,
Barège anglais, 8/4 de largeur, pour châles,
Grenadine noire, 8/4 de largeur,
Crêpe anglais noir,
Bombasine, alpaca, étamine,
Mousseline de laine, double largeur,
Jaconas, painsook, mousseline suisse, percale unie et à carreaux, brillantines, popelines et grisailles,
Pointes de dentelle, cambrai, chantilly et imitation,
Voilettes do do do
Pointes de Lamas,
Châles de barège assortis,
Châles de cachemire noir,
Indiennes françaises, américaines et anglaises,
Cotonnades écrues et blanches, denims, cotonnade, toile d'Irlande, Courtrai et de Paris,
Linge de table, soie noire, bas pour dames et fillettes, chaussettes pour hommes et enfants, &c. &c.

☞ Nous saisissons l'occasion pour offrir la balance de notre stock d'hiver à moitié du prix coûtant.
4 mars

PAR GEO. C. BARNEY,
Rue du Camp, No 97.

A vendre [illegible]

A VENDRE
Par J. CHANTEGREL,
Rue Royale, No 93, entre Conti et St-Louis.

50 barriques vin ordinaire,
50 do vin au-dessus de l'ordinaire,
100 bon vin de table,
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE
Par Hoffman & Marks

Marchandises sèches, bonneterie et lingerie.

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau rue de Chartres No 41.

IL sera vendu, LUNDI, vingt-trois courant, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, No 41 rue de Chartres :

300 lots marchandises sèches assorties telles que
Soieries noires,
Rubans pour chapeaux,
Brillantines blanches et en couleur,
Jaconas blancs et en couleur,
Indiennes anglaises et américaines,
Bonneterie pour femmes et hommes,
Cotons blancs et écrus,
Cotonnades bleues et de fantaisie,
Coutil fil,
Ginghams,
Toile du Nord,
Crinolines,
Toiles d'Irlande,
Nappes de table damassées, etc. 22 mars—1 d

Marchandises blanches et gingham endommagés.

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 41.

LUNDI, vingt-trois courant, à midi, il sera vendu, pour le compte de qui cela peut concerner, les marchandises suivantes endommagées à bord de la barque White Sea, pendant son voyage de New York à ce port :

4 caisses coton blanc 4 4, James Mill ;
1 do do do 7 8, do
1 do ginghams unis de couleur.

Conditions—Comptant sur livraison. 23mars—1

Vente de chevaux et mulets condamnés.

PAR PHINNEY & AMORY,
G. P. PHINNEY, encanteur.
Bureau coin des rues Camp et Commune.

Il sera vendu, à l'enchère publique, par ordre du capitaine C. K. Mark, A. Q. M., mardi, 24 mars 1863, à 10 heures et demie, aux écuries du Gouvernement, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas—Environ—

100 chevaux et mulets condamnés.

Conditions—comptant, en billets du Trésor.
20mars

Vente de coton.

PAR PHINNEY & AMORY.
G. P. PHINNEY, encanteur.
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

Boyet als vs Jewett et als } Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

EN vertu d'un ordre lancé, le 17 du courant, dans le susdit procès par la Cour Provisoire des E.-U. pour l'Etat de la Louisiane, nous vendrons, à l'enchère publique, LUNDI, 23 du courant, à midi et demi, à la Presse à coton de la Levée, cour No 4, au coin des rues Grands-Hommes et la Presse—

115 balles coton.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.
18mars

Ventes par la commission de Sequestre des Etats Unis.

PAR PHINNEY & AMORY,
G. P. PHINNEY, encanteur.
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, A L'ENCHERE PUBLIQUE, à 11 heures A. M., les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS,

LUNDI, vingt-trois MARS, 1863, sur la Levée,
Un boucaut de SUCRE,
Un tierçon de SUCRE,
Deux barils de SUCRE,
Et trois cent soixante-dix barils MELASSE.

On peut en voir des échantillons au bureau de l'encanteur.

Conditions—comptant, en billets de la Trésorerie.
21 mars

Limons! Limons! Oranges! Oranges!

Cargaison du brick Catherine.—La première cargaison arrivée directement de la Méditerranée cette saison ; 34 jours de Palerme.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau au coin des rues Magasin et Gravier.

IL sera vendu, lundi, 23 du courant, à 9 heures et demie A. M., en face du marché aux viandes, au débarcadère de Levy du 2e District—Toute la cargaison du brick "Catherine" arrivée de Palerme—

F. S. 2060 caisses limons,
F. S.
O. 1941 caisses oranges.

Conditions—comptant.
20 mars

Bonne résidence "Cottage" dans la ville de Jefferson, et 20 terrains—Vente pour cause de départ.

PAR WILLIAM STEER.
E. M. BOULIGNY, Encanteur.

IL sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, SAMEDI, 28 mars à midi—

Vingt terrains situés dans l'îlet No 23, compris entre les rues Camp, Chestnut, Lyon et Bordeaux. Les dits terrains sont désignés sur un plan dressé par W. Thiel, architecte, et qui est exposé actuellement à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.

Les améliorations comprennent une maison "cottage" neuve et bien bâtie à la moderne, ayant six chambres, [illegible] pieds de vigne de premier choix. Le jardin est planté des meilleures espèces d'arbres fruitiers et de fleurs ; pompes, &c.—Egalement, deux COTTAGES sur l'autre partie du terrain.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt en cas de retard. La propriété devra être assurée et la police transférée.

L'acte de vente par devant E. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

N. B.—On peut acheter la propriété à l'amiable, avant le jour de la vente. 23mars

Changement de domicile.

LE 21 de ce mois, le Dr BORDE transférera son domicile rue de la DOUANE, 137, entre Bourbon et Dauphine.

Heures de consultation, de 2 à 4 heures. 18 mars

A LA PLUME DE BRONZE
FRANCIS BOUVAIN,
Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

Papeterie et articles de bureaux.

Papiers en tous genres, à la rame et en détail. Papier à lettres, Papiers d'écoliers. Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur. Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c., &c.

Articles de bureaux et fournitures d'école.

Plumes, crayons, encres, encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, portes plumes, canifs, gommes, règles, cahiers brochés et reliés, &c.

Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures et reliures, à prix excessivement réduits.

Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.

Toute espèce de réglure sur commande. Imprimerie typographique.

☞ Maison de commission pour tous papiers, etc., spécialement importation française et anglaise. Spécialité de papeterie de tous genres. Objets pour cadeaux.

PRIX DES PLUS RAISONNABLES. 21mars—3m

AVIS IMPORTANT.
Mme CAPRELL.

CETTE dame qui, depuis nombre d'années, étonne le public par ses révélations extraordinaires du passé, du présent et de l'avenir, est consultée journellement par les citoyens sur ce qui les intéresse le plus. La description exacte du siège des maladies invisibles, les remèdes nécessaires qu'elle prescrit et les guérisons qu'elle obtient l'ont laissée sans rivale.

Mme Caprell demeure dans la rue de la Douane No 127. 16 mars—1m

Reçu par les derniers arrivages.

CINQUANTE BOUCAUTS EPAULES FUMÉES, fraîches.
40 BOUCAUTS PLATS COTES, frais,
50 TIERÇONS JAMBONS, frais parés au sucre,
50 do JAMBONS NATURELS,
100 caisses CHANDELLES ADAMENTINE,
100 do AMIDON,
100 douzaines YEAST POWDER,
15 BARILS CHOUX CROUTE,
25 sacs CAFE RIO,
Fruits, vin rouge, balais, thé, papiers, &c. &c. à vendre par G. W. PORCH, 37 Tchoupitoulas.
19mars—12

CHARBON DE BOIS PULVÉRISÉ.

REÇU tout récemment, par le brick "Fannie Foulks," de Philadelphie, VINGT BOUCAUTS du CELEBRE CHARBON PULVERISE de Cok, [illegible] & Co, à l'usage des distillateurs, à vendre par GEO. W. PORCH, seul agent, Rue Tchoupitoulas No 37.
18 mars—6f

UN gentleman voulant prendre quelques leçons de danse, strictement particulières, désire trouver un maître de danse créole ou français. Une rémunération libérale est promise. S'adresser à O. D. K. Bureau de la Poste
19mars—3t

Pommes de terre pour planter.

REÇU par le dernier arrivage, 300 barils POMMES DE TERRE de 5 variétés différentes, et des plus convenables à la saison.

Plus—Un grand assortiment de Graines de jardinage pour la saison, et un lot d'instruments de jardinage.

T. BACHELIER, rue des Ursulines Nos 21 et 23
12 mars—1m

On demande à louer

Une habitation à coton ou à sucre. On désire également louer ou acheter 50 mulets, et acheter une machine portative et une chaudière à vapeur, un appareil de scie circulaire, [illegible] de Cook, un grand moulin à égrener le maïs, et un fort lot de [illegible]. Pour renseignements [illegible] S. F. SMITH, [illegible]
13mars—1m

AVIS.

LE soussigné se retirant des affaires, prévient les personnes qui auraient des réclamations à faire contre lui de vouloir bien se présenter, afin d'être soldées, et celles qui lui doivent de venir lui payer leurs comptes, d'ici au délai de quinze jours.

J. ANGELLOZ, rue Royale, No 197, entre Ste-Anne et Dumaine.
Nlle-Orléans, 24 février 1863. 27fev—1m

BOUTEILLES VIDES.

ON achètera des bouteilles vides pour Ale, Porter et Champagne, au No 26, rue Bienville 6mars—1m

CIDRE.

CINQ CENTS barils CIDRE de la meilleure qualité à vendre, aux Nos 28 et 30 RUE LAFAYETTE encoignure Commune. 26 fev—3m

EN débarquement—1000 barils FARINE fraîche, 10 fraquins BEURRE GOSHEN. OSCAR BERDIER, 77, rue Tchoupitoulas
20 mars—6f

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles. B. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15.
21 mars—6f

AVIS MEDICAL.

LE Dr MAILHE, [illegible]

Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas.

AVIS D'ELECTION.

Nouvelle-Orléans, 18 mars 1863.

UNE élection [illegible]

J. J. HANNA, Vice-Président.
16 mars, 17, 18, 20, 24 26—6, 1 et 6 avril.

VENTES A L'ENCAN.

Fonds d'un magasin de campagne—Chaussures et marchandises sèches.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

LUNDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, No 69, rue de Chartres—Le fonds d'un magasin de campagne se composant de chaussures et marchandises sèches.

Conditions à la vente. 21mars

Grocerie en gros et détail.

PAR R. SCOTT, Encanteur.

SERA vendu lundi le 23 mars, à 10 heures, le stock entier de la célèbre grocerie d'Edwards, No 490, rue des Magasins, encoignure de la rue Orange, consistant en assortiment complet et choisi d'épiceries pour l'usage des familles, ayant été choisi avec le plus grand soin. Le tout sera vendu sans réserve, afin de clore.

Conditions—comptant. 21mars

Grande vente de marchandises sèches.

E. ROGER & Cie,
JOSEPH HOLZ, Encanteur.

Salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MARDI, 24 COURANT,

A 10 heures du matin, aux susdites salles d'encan, il sera vendu—

Indiennes—1500 pièces indiennes françaises, anglaises et américaines,
300 pièces indiennes lilas 4/4,
300 do do de 7/8,
500 do do de fantaisie.

Articles de fil—250 pièces toile d'Irlande, 75 pièces toiles imprimées, 300 douzaines mouchoirs batiste, 100 douzaines mouchoirs à bordures, toiles à draps 10, 11 et 12/4, ouvré, toile grise, Huckaback, [illegible], batiste, &c.

Cotons blancs et écrus—500 pièces cotons blancs et écrus 4/4, 200 pièces cotons croisés blancs et écrus.

Marchandises blanches—Mousselines suisses, nansou, jaconas, percales, brillantines mousselines à rideaux, damassé, [illegible] Bishop, mulls, &c.

Soieries et popelines—25 pièces soieries noires, 28 36 33 34 et 36 pouces, 25 pièces satin de Chine, 30 pièces serge noire, 50 pièces soieries de fantaisie et popelines riches.

Cotonnade—200 pièces cotonnades françaises et américaines.

Rubans—150 caisses rubans pour chapeaux, Nos 20 à 80.

Barèges—200 pièces barège anglais, nouveau, 100 pièces barèges pour voiles, de couleurs assorties.

Ginghams—200 pièces ginghams écossais et suisse.

Bonneterie—500 douzaines bas assortis.

Jupons—100 douzaines jupons à ressorts.

Cotons et bobines—1000 douzaines des marques Clarke, Brooks, Stewart et Willimantic.

—ET—

200 lots de marchandises sèches et articles de fantaisie.

Conditions à la vente. 13mars

Meubles à l'encan.

PAR P. H. FLYNN, encanteur,
Bureau et salle d'encan, rue Royale, No 31

IL sera vendu, à l'enchère publique, lundi, (jour régulier de vente) à onze heures à la nouvelle salle d'encan, rue Royale No 31—Un grand assortiment général de meubles neufs et de rencontre, comprenant en partie bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, sofas, matelas, tapis, draps de lit en coton, &c &c.

Conditions—Comptant. 25 mars

Vente

PAR HECTOR H. McLEAN, Encanteur.

IL sera vendu, lundi 23 du courant à 10 heures et demie du matin, les groceries suivantes : épaules plats côtés fumés, jambons parés au sucre, graisse, fromage, savon, café, [illegible] champagne, bitters, &c., &c. 23mars

Succession de Théodore Ward,

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 24 mars 1863, à 10 heures du matin, dans la rue Bourgogne, entre les rues St Louis et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'Hon. 2me Cour de District de la Nlle-Orléans—

2 mulets et un cheval.

—EGALEMENT—

Un lot de charrettes, drays, buggies, &c.

Conditions—comptant sur livraison.
23mars—6t

Avoine, Farine, Jambons, Graisse, &c.

à l'encan, pour clore des consignations.—Vente positive.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, à l'enchère publique, MERCREDI 25 mars 1863, à 11 heures, au magasin No 34, rue de la Commune—

750 sacs avoine prime,
30 barils farine extra de St-Louis,
150 tierçons jambons extra parés au sucre, en parfait état et de diverses marques,
75 barils graisse feuille prime,
30 barils saindoux,
30 barils langues de bœuf fumées et en saumure,
[illegible] vinaigre de cidre,
75 caisses amidon des meilleures marques,
[illegible]

Et divers autres articles, importants dont l'énumération serait trop longue. La vente est pour clore des consignations.

Conditions—Comptant. 23mars

600 balles foin de choix, 600 sacs avoine prime et 25 balles [illegible] de maïs, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, à l'encan, mardi, 24 du courant à 10 heures et demie [illegible] rue Liberté, No 31 [illegible] les rues Calliope et Clio—

600 balles foin Timothy de choix,
25 tonneaux son [illegible] de choix,
600 sacs avoine prime,
25 balles [illegible] de maïs.

Conditions—Comptant. 23mars

Succession de Polly Vassant, f. c. l.
—No 19,136.—

Maison briquetée entre poteaux face à la rue Dauphine, dans le Deuxième District ; aussi un lot de meubles.

PAR R. GUTIERREZ, encanteur.

VENDREDI, le 24 avril prochain, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de vente [illegible] l'honorable juge J. S. Whittaker, juge de la Deuxième Cour de District pour la ville et la paroisse d'Orléans, en date du 20 de mars 1863, la propriété ci-après désignée, savoir :

UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, St Philippe et Bourbon, [illegible] mesurant trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur, [illegible] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible] UNE MAISON BRIQUETÉE ENTRE POTEAUX face à la rue Dauphine et UNE CUISINE EN BOIS ; la maison et la cuisine formant deux locations distinctes séparées par une allée.

☞ La dite propriété est sujette à une concession de terre pour l'usufruit de Anna Collins, f. c. l. de cette ville, par acte au rapport d'Adolphe Ducatel, ci-devant notaire, le 22 d'août 1857. Le dit morceau de terre faisant partie du terrain ci-dessus mentionné, mesurant dix pieds de face à la rue Dauphine sur dix-neuf pieds sept pouces et quelques lignes de profondeur, [illegible]

☞ L'acquéreur aura droit au dit morceau de terre moyennant le paiement de $ 150 00 à la dite Anna Collins.

☞ Le vendredi 24 avril, à 4 heures et demie P. M., il sera vendu, au coin des rues Conti et Roman, pour compte de la susdite succession et en vertu du même ordre de Cour UN LOT DE MEUBLES et UN LOT DE LINGE de corps.

Conditions—comptant. 23 mars—avril—18 21 24

VENTES JUDICIAIRES

Guillaume Rozès vs ses Créanciers.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,954—En vertu d'un ordre de vente, rendu le trois de mars 1863 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 23 de mars 1863, à 5 heures P. M., sur les lieux, à l'angle des rues Chippewa et Plaisance, dans le 4me District de cette ville—

Une mule, un mulet, 2 charrettes et un lot de harnais, des palans et ustensiles servant à une boucherie, 3 tables, une meule, un lot de réclamations, &c.

Cédés par l'insolvable à ses Créanciers.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—14, 17, 20, 23

C. B Evans & Co, vs. A. Barrett & Co.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 14,256—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 25 de mars 1863, à 5 heures P. M., sur les lieux, aux Nos 109 et 111, rue St Charles, dans le 1er District de cette ville, à l'adjudication de—

Un grand bloc de marbre brut.
6 grands monuments.
7 petits do.
Un lot de pièces de marbre brutes.
Un lot do do moitié do petites.
Un lot do do brutes do.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.
14 mars—17, 20, 23, 25

Louis Piffet vs. ses créanciers et les créanciers de F. & L. Piffet.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 16,904—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé le 12 mars 1863 par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 25 de mars 1863, à 10½ heures A. M., sur les lieux, [illegible] créanciers de cette insolvable.

Le fonds et l'installation du magasin de nouveautés, [illegible] No 129, rue du Canal, encoignure des rues St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville

Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers et suivant inventaire.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.
13mars—16, 20, 23, 25

Samuel Brook vs. F. Zeldossen & Drysdall in solido—No 25 641

QUATRIEME Cour de Juge de Paix de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. E. Sundstrom, juge de la Quatrième Cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 25 mars 1863, à 4 heures de l'après-midi rue des Français No 153, entre les rues Amour et Bons-Enfants à l'adjudication d'une locomotive à l'usage des entrepreneurs de navires, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

LOUIS GASTINEL, constable.
23mars—20, 25

A VENDRE A BAS PRIX.
UN TIERS COMPTANT.

L'excellente résidence No 163, rue de l'Esplanade, presque en face de la rue Tremé, maison en briques, en parfait état. Installations de gaz dans toute la maison.

S'adresser à S. F. GLENN, avocat, rue du Camp, No 15.
20 mars—3f

PARFUMERIES, PARFUMERIES

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

107 RUE ROYALE, entre Ste-Anne et Dumaine, à vendre au prix coûtant—

Grand assortiment de parfumeries, telles que
SAVONS,
EAU DE COLOGNE,
ESSENCES,
POMMADES,
HUILES,
POUDRES, &c., &c.

Ainsi qu'une grande quantité de verreries à l'usage des parfumeurs et des pharmaciens, et 1,000 gallons eau de Cologne pour coiffeurs—Le soussigné offre à vendre son magasin et fabrique de parfumeries et s'engage à montrer la fabrication à tout acquéreur [illegible]

Nouvelle-Orléans, 6 février 1863. J. ANGELLOZ.
6 fev—2 m

A VENDRE.

50 BONS MULETS en état de travailler. S'adresser à F. Irwin, [illegible]

A vendre pour cause de départ.

UNE MAISON MEUBLEE [illegible]